

Saint-Nizier du Moucherotte

Village

infos



votre nouveau conseil municipal et les délégations des élus



Xénia Vall-Rayrat
Maire
Vice-présidente
CCMV



Florent Girod
Finances et travaux
Élu communautaire



Emmanuelle Soubeyran
Urbanisme, gros travaux,
espaces verts



Emmanuel Deyrail
Transition, résilience et
protection biodiversité



Fleur Maouloudi
Solidarités, enfance
et participation
citoyenne

LES ADJOINTS



Marc Daval
Vie locale,
événementiel, culture
et patrimoine



Sandrine Valantin
Associations



Stéphan Pacchiano



Valérie Hillairet-Orlicki
Vie économique locale
Ressources humaines



Éric Prunier
Jeunesse



Soizic Grange
Bien vieillir
et handicap



Jacques Porchet
Parc naturel régional
du Vercors



Malika Elbechir



Christophe Bucci



Diana Wotschack

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

édito

Chers habitants et habitantes,

Depuis le mois de mars, un nouveau conseil municipal est en place à Saint-Nizier, constitué de 12 élus de la liste majoritaire et 3 élus de la liste minoritaire. Vous trouverez ci-dessus les photos et les délégations que chaque élu a choisi de prendre au sein de la municipalité.

Ces premiers mois de mandat ont été consacrés à l'organisation du travail entre les agents et les élus, à la préparation de la mise en place des commissions / comités consultatifs et à la prise en main des dossiers en cours. Malgré un budget très contraint, nous nous efforçons de faire avancer les projets et garantir le bon fonctionnement de la commune.

Nous souhaitons aujourd'hui ouvrir la vie municipale à la participation citoyenne. Chaque habitant est riche de compétences et porte également une véritable expertise, celle de connaître son propre lieu de vie. Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre les comités consultatifs ou à devenir référent de hameau.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée !

Xénia Vall-Rayrat, votre maire

le dossier

participez à la vie de la municipalité



La municipalité lance, dès octobre, une démarche de démocratie participative. Habitants et acteurs du territoire, vous pouvez contribuer à la vie de votre village.

1 - rejoignez un comité consultatif

Six comités consultatifs ont été créés et seront constitués d'élus municipaux, d'habitants et, selon les sujets, de personnes ressources, pour réfléchir aux projets de la commune et formuler des avis avant les décisions du conseil municipal. Des actions concrètes auxquelles vous pourrez participer en émaneront.

Cinq comités recrutent de 6 à 9 membres (à partir de 15 ans) pour un engagement de 18 mois :

- **Aménagement et cadre de vie** ;
- **Vie au village** (famille, scolaire, jeunesse, bien vieillir, associations) ;
- **Vie économique et culturelle** (animation de la vie locale, tourisme, économie locale, événementiel, culture et patrimoine) ;
- **Respect du vivant et ressources** (eau, forêt, énergie, résilience et protection de la biodiversité) ;

- **Participation citoyenne** (citoyenneté et démocratie participative).

Le comité consultatif d'**action sociale** est complet (l'appel à candidatures a été réalisé en juin dernier).

Les réunions débuteront en octobre, puis se tiendront une à trois fois par trimestre selon les besoins.

La charte de la participation citoyenne, le règlement intérieur des comités consultatifs et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site Internet de la commune, rubrique *Vie Municipale*.

Si, à la date du 22 septembre, les candidatures sont plus nombreuses que les places disponibles, un tirage au sort public sera organisé le 26 septembre.

2 - devenez référent de votre quartier ou hameau

Vous souhaitez renforcer le dialogue entre les habitants et la municipalité ? Devenez référent de votre quartier ou de votre hameau.

La commune propose jusqu'à 2 référents par secteur (10 secteurs au total).

Interlocuteurs privilégiés des habitants pour toute demande spécifique à leur quartier ou hameau, leur mission est de relayer les informations, recueillir les besoins et les propositions des habitants, favoriser les échanges avec les élus municipaux et participer à un réseau de référents.

L'engagement est de 2 ans. Un guide, qui explique les missions et le fonctionnement du réseau ainsi qu'un formulaire de candidature, sont disponibles sur le site Internet de la commune via la rubrique *Vie municipale*.

Un tirage au sort pourra être organisé si nécessaire, également le 26 septembre.

Votre regard, vos idées et votre connaissance du village sont précieux pour enrichir les projets municipaux. Rejoignez cette première étape de la démocratie participative à Saint-Nizier !

Fleur Maouloudi

l'avenir du télési

Le télési ne pourra pas ouvrir cet hiver ; suite à une expertise de l'entreprise CETA, le câble porteur doit être changé. Le coût de ces travaux et d'autres frais de fonctionnement sont prohibitifs. Un groupe de travail associant habitants, socio-professionnels et élus sera créé cet automne pour imaginer l'avenir du site.

Florent Girod

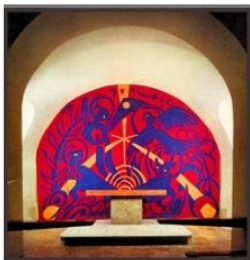
place du village



Les travaux de la place du village avancent bien ; la partie routière est terminée. Reste à finaliser la gare du Tramway et son environnement immédiat. La plupart des travaux extérieurs sera achevée cet automne et le bâtiment devrait être livré à la fin de l'année.

Emmanuelle Soubeyran

rénovation de la tapisserie d'Aubusson



Dans le chœur de l'église de Saint-Nizier se trouve une tapisserie d'Aubusson, offerte par Mme Pinel en 1967, aujourd'hui propriété de la Commune. Abîmée par l'humidité, elle a été nettoyée

et déposée par une restauratrice avec l'aide des services techniques et de bénévoles.

Les travaux de l'église démarrent au printemps : réparation du clocher et du beffroi, puis traitement de l'humidité. La tapisserie sera restaurée et remise à sa place dès que les finances le permettront.

La commune est accompagnée par le Département, la Fondation Belle Main et la Fondation du Patrimoine (31 000€ de dons collectés).

Les dons (avec réduction d'impôts) restent ouverts via la Fondation du Patrimoine.

Xénia Vall-Rayrat



la tombe du soldat américain



Dans le cimetière, à l'arrière de l'église, se trouve la tombe d'un soldat américain, mort en 1945.

Laissée à l'abandon depuis longtemps, elle vient d'être restaurée par les services techniques de la commune. En parallèle, la municipalité a souhaité en

savoir davantage sur ce soldat et son histoire. Jean-Pierre Quentin, du groupe de la Mémoire Saint-Nizarde, a accepté la mission. Premier retour de l'enquête en cours : le soldat américain serait un soldat anglais... à suivre...

Xénia Vall-Rayrat

remise en eau de la mare de St- Nizier

Un projet au service de la biodiversité

La commune travaille sur le projet de remise en eau de la mare en partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors et la LPO (Ligue de protection des oiseaux). L'objectif est d'identifier, avec l'appui d'experts et d'études scientifiques (perméabilité des sols, hydrologie, alimentation en eau), une solution durable pour restaurer ce milieu naturel essentiel à la biodiversité. Un groupe de travail sera créé à l'automne au sein du comité consultatif «Respect du vivant» afin d'associer les habitants à cette démarche.

Emmanuel Deyrail

la tribune des élus de la minorité

Chères habitantes, chers habitants,

Nous nous réjouissons de la création d'un journal municipal pour permettre aux Saint-Nizards non adeptes des réseaux sociaux, d'être également informés.

L'équipe municipale est en place depuis 6 mois, laps de temps encore court pour porter un jugement significatif. Néanmoins, nous constatons jusqu'à présent, une gouvernance qui interroge fortement.

L'opposition n'est pas une posture de refus systématique ou d'observation passive.

Nous, minorité municipale, nous engageons à témoigner des décisions qui nous paraîtraient hasardeuses, voire néfastes pour notre commune, et à voter celles que nous trouverons positives.

Notre groupe minoritaire vous représentera à la Communauté de Communes au sein des commissions PLUI, logement, agriculture et forêt mais également au conseil d'exploitation Eau et assainissement.

Pour plus de détails sur nos positions, rendez-vous en conseils municipaux, sur notre adresse Facebook:

<https://www.facebook.com/stnizieraucoeur>, et bientôt sur une lettre d'information imprimée.

Le groupe minoritaire
Malika Elbechir
Christophe Bucci
Diana Wotschack

infos pratiques



soyez informés avec
Illiwap

Téléchargez Illiwap et restez connectés à votre commune !



Horaires d'ouverture

votre mairie

Lundi de 10h30 à 12h

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence téléphonique (**04 76 53 42 20**) le lundi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h et tous les autres jours de la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Contact mail : mairie.stnizier@vercors.org

agence postale et office de tourisme

Lundi de 10h30 à 12h

Mardi, mercredi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Samedi : de 9h à 12h

déchetterie

Avril à octobre :

Mercredi, vendredi, samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Novembre à mars : fermée

L'Agenda de la commune

Pour recevoir l'agenda mensuel de la commune directement dans votre boîte mail, transmettez votre adresse e-mail à la mairie à

sylvie.bigot-paoloni@vercors.org



Directeur de publication : X. Vall-Rayrat
Responsable de la rédaction : élus
Contributeurs : élus
Photographies-Illustrations :
3 Pucelles : Linogravure F. Soubeyran
Place du village : C. Tournier
Tombe du soldat : X. Vall-Rayrat
Tapisserie d'Aubusson : St-Nizier
Conception et mise en page :
S. Bigot-Paoloni
Mairie de St-Nizier du Moucherotte
190, route des 4 montagnes
38250 St-Nizier du Moucherotte
Tel. : 04 76 53 42 20